

TRANSMIS LE 07/10/24
REÇU LE 07/10/24
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE
PUBLIÉ LE 08/10/24
EXÉCUTOIRE LE 08/10/24

2024/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2024 DÉLIBÉRATION N°26

OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE DANS LE CADRE DU FONDS VERT POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESPACE SAINT-EXUPÉRY.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-quatre, le 3 du mois d'octobre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoins au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Françoise LASCOT, Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Roland CHANUDET : Henri FERNANDEZ

Florence DECOURTY : Nadine SENSE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Maryem EL AMRANI : Laurie DODIN

Rachel SABATIER GIRAULT : Sabrina FORTUNATO

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE: Océane USTASE : Florent BATIER.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 26 septembre 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la -Garenne (95130)

Caractère Exécutoire
Le 03/10/24



Par délégation du Maire
L'adjoint au Maire
D. ABIMVERS RUSCHÉ

2024/...

Question n°26 du CM du 03/10/2024 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2024 DÉLIBÉRATION N°26

OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE DANS LE CADRE DU FONDS VERT POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESPACE SAINT-EXUPÉRY.

Le Conseil Municipal

VU les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Communal,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la rénovation thermique de l'espace Saint Exupéry,

CONSIDÉRANT le soutien apporté aux collectivités par la Préfecture du Val-d'Oise dans le cadre du Fonds vert concernant les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux,

APRÈS l'avis de la Commission « Techniques » en date du 17 septembre 2024 et de la Commission "Ressources et Développement" en date du 19 septembre 2024,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, Le Conseil Municipal

Article 1^{er} : APPROUVE la demande de subvention auprès de la Préfecture du Val-D'Oise dans le cadre du Fonds vert pour les travaux de rénovation thermique de l'espace Saint Exupéry

Article 2 : : DIT que la réalisation des travaux de rénovation thermique serait financée comme suit :

- 1 350 000 euros par le Conseil départemental du Val-d'Oise
- 1 000 000 euros par la Préfecture du Val-d'Oise au titre du Fonds vert
- 1 423 795,48 euros par la Région Ile-de-France
- 997 579,47 euros à la charge de la Commune

Le coût global de l'opération (maitrise d'œuvre, études et travaux) est estimé à 4 771 374,95€ HT soit 5 725 649,94€ TTC.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature **13462** fonction **316** du budget de la Commune,

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

Article 5 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME

Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



Acte à classer

DEL3102024Q26

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-10-07T15-36-58.00 (MI256014021)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20241003-DEL3102024Q26-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES/BATIMENTS - DEMANDE DE SUBVENTION VAL PRÈS DE LA PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE DANS LE CADRE DU FONDS VERT POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESPACE SAINT-EXUPÉRY.

Date de décision : 03/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. attribuées aux collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 26 - TECH-SUB Fonds vert.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé Date 07/10/24 à 15:36 Par SADEQ Fatiha

Transmis Date 07/10/24 à 15:36 Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception Date 07/10/24 à 15:42

